

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 05 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le 5 mars, le Conseil Municipal de la commune de La Chapelle-Palluau dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Xavier PROUTEAU, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26-02-2015.

Etaient présents : Xavier PROUTEAU, Laurent PREAULT, Dominique LEFRANC-QUEFFURUS, André BEAUGENDRE, Valérie JOLLY, Bruno GUILLET, Elodie COUTAND, Perrine OIRY, Emmanuel VALOT, Jérôme QUINT, Patrice BAERT et Claude MORANDEAU.

Laëtitia CHATRY, Carole ROCHETEAU et Séverine BOURGET étaient absentes ou excusées.

Laëtitia CHATRY a donné pouvoir à Laurent PREAULT

Laurent PREAULT a été élu secrétaire de séance.

Le P.V. du 19-02-2015 a été approuvé à l'unanimité.

Documentation remise dans les chemises aux conseillers : le guide de l' élu local

---

1. Ajout à la séance : encaissement d'un chèque groupama pour 125.84 € suite au remboursement de la facture de réparation d'une porte à la salle polyvalente
2. Approbation des comptes administratifs et de gestion des budgets « communal et assainissement »

M. le Maire donne connaissance au conseil municipal des résultats d'exécution du budget communal et du budget assainissement pour l'année 2014. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2014 après que le maire soit sorti de la salle.

Présentation du compte administratif 2014 du budget communal à l'assemblée :

### *Fonctionnement*

Dépenses : 493 060.22 €

Recettes : 633 415.14 €

Résultat excédentaire reporté 2013 : 196 008.79 €

Excédent de clôture 2014 : 336 363.71 €

### *Investissement*

Dépenses : 278 718.56 €

Recettes : 495 649.80 €

Résultat déficitaire reporté 2013 : - 154 760.80 €

Excédent de clôture 2014 : + 62 170.44 €

### *Restes à réaliser :*

Dépenses : 22 187 €

Recettes : 93 748 €

Excédent de financement des R.A.R. : + 71 561 €

excédent de financement : + 470 095.15 €

Présentation du compte administratif 2014 du budget assainissement à l'assemblée

### *Fonctionnement*

Dépenses : 30 325.37 €

Recettes : 47 981.15 €

Résultat reporté 2013 : + 25 349.03 €

Excédent de clôture : + 43 004.81 €

### *Investissement*

Dépenses : 23 324.98 €

Recettes : 21 378.54 €

Déficit 2013 reporté : - 69 662.53 €

Excédent de clôture : + 67 716.09 €

Restes à réaliser : 0 €

Excédent de financement : 110 720.90 €

### **3. composition du bureau de vote le 22 mars 2015**

8h à 13h	13h à 18h
Valérie JOLLY (assesseur titulaire)	Claude MORANDEAU (assesseur suppléant)
Perrine OIRY (assesseur titulaire)	Séverine BOURGET (assesseur suppléant)
Jérôme QUINT (président titulaire)	Patrice BAERT (président suppléant)

Emmanuel VALOT sera secrétaire

### **Le 29 mars 2015**

8h à 13h	13h à 18h
Dominique DESMONS (assesseur titulaire)	Bruno GUILLET (assesseur suppléant)
Valérie JOLLY (assesseur titulaire)	Carole ROCHETEAU (assesseur suppléant)
Jérôme QUINT (président titulaire)	Patrice BAERT (président suppléant)

Laurent PREAULT sera secrétaire

### **4. Point sur la location d'un local communal (ancienne cavac)**

Suite à des impayés de location d'un local à l'ancienne CAVAC, le conseil municipal autorise monsieur le maire à résilier le bail au plus tôt.

### **5. Encaissement d'un chèque groupama (assurance bâtiment) suite à la réparation d'une porte à la salle polyvalente**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à encaisser le chèque groupama pour un montant de 125.84 €

### **QUESTIONS DIVERSES**

### **Compte-rendu des différentes commissions**

Un point a été fait sur l'avancement des projets de la maison des assistantes maternelles et sur le « multiservices »

### **Prochaine réunion le 02-04-2015**

**La séance est levée à 22h50**

Le maire : Xavier PROUTEAU

